Petite info, bon tri

Tous les emballages en plastique vont dans le bac de tri jaune :

- Bouteilles et flacons
- Pots et barquettes
- Sacs et films

Attention :

- Les emballages doivent être vides
- Il faut les déposer en vrac dans le bac, ne pas les regrouper dans un sac ou les uns dans les autres
- Uniquement les emballages, pas les objets



